

Sommaire

Éditorial

Le dossier du moment : Mouscron, une ville en plein essor.

Focus sur nos activités : les arènes inondations et le PADE

EDITORIAL

Si Mouscron est citée pour la première fois en 1060, l'entité de Mouscron quant à elle naît le 1^{er} janvier 1977 à la suite de la fusion des communes de Dottignies, Herseaux, Luingne et Mouscron.

Dès 1870, la production textile qui occupait la ville depuis plusieurs décennies, s'industrialise grâce à plusieurs facteurs Premièrement, conjoncturels. développement du chemin de fer permet d'acheminer des matières premières et de faire circuler des produits finis. Deuxièmement, des changements structurels socio-culturels français, conjugués à des problématiques de famine en Flandre, génèrent une forte migration d'ouvriers flamands.

La Ville de Mouscron s'est développée dans un contexte industriel spécifique : le textile. Au 19^{ème} siècle, les villes françaises de Lille et de Roubaix voient leur industrie croître rapidement ; ce sera l'origine de l'expansion de Mouscron. Une seconde expansion a lieu à l'entre-deux-guerres, doublant le nombre d'habitants. Cette augmentation significative pose de nouveaux défis à la commune en termes de logements, de mobilité, d'éducation, etc. La cité s'accroît d'une manière telle que les personnages influents de l'époque la considèrent comme une ville depuis 1876. Néanmoins, il faudra attendre la loi du 20 mars 1986 pour officialiser son statut!

La Ville a la particularité d'être enclavée entre les territoires français, flamand et wallon. Cette position lui confère un continuum bâti au sein de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai. Mouscron est située dans le Nord-Ouest de la Province du Hainaut aux frontières de la Flandre Occidentale et de la France. La Ville s'étend sur une quarantaine de km² et comprend plus de 59 000 habitants. Sa localisation lui confère des dessertes autoroutières conséguentes que sont les autoroutes Tournai-Bruges et Lille-Gand. La Ville possède également deux gares qui desservent les territoires frontaliers. Le développement industriel de la Ville de Mouscron, ces derniers siècles, a marqué son architecture.

« Le centre urbain illustre toutes les caractéristiques d'une cité industrielle de la fin du 19ème et du début du 20ème siècle » (Société d'Histoire de Mouscron & de la Région). Aujourd'hui, la Ville de Mouscron opère une mue avec des projets de rénovation urbaine englobant réaffectation de nouveaux bâtiments alloués à des fonctions diverses ou encore le réaménagement d'espaces publics. Dans ce numéro, nous avons interrogé des employés des Madame la Bourgmestre, Brigitte Aubert, en charge de l'urbanisme et le Collège communal ainsi que les employés des services techniques de la Ville de Mouscron dont Monsieur Marc Meuwis, Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme (CATU). Merci à lui de nous avoir guidé dans nos recherches.



Source : Notélé (2020)

LE DOSSIER DU MOMENT

MOUSCRON, UNE VILLE EN PLEIN ESSOR

Les fonds FEDER comme levier de revitalisation du quartier de la gare

La Ville de Mouscron poursuit sa mue avec différents projets en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Au programme, des projets communaux mais également, l'exploitation de fonds FEDER. Dans le cadre de la précédente programmation européenne, la Ville de Mouscron s'est vue allouer des budgets pour la réaffectation de sa Grand Place ainsi que pour son quartier de la gare.

La réaffectation du quartier de la gare fait suite à l'élaboration d'un schéma directeur en 2014. La Ville de Mouscron a adopté son nouveau Schéma de Développement Communal (SDC) et son nouveau Guide Communal d'Urbanisme (GCU) en 2016 inscrivant et confortant la gare comme zone levier. Comme beaucoup de quartiers de gare, le tissu bâti est dense et continu et le projet de rénovation y est particulièrement intéressant.

La plus-value de la réaffectation se trouve dans l'utilisation active des outils communaux. Une partie des bâtiments a été rénovée et/ou réaffectée à la suite de l'instauration d'un périmètre de remembrement urbain (PRU) tandis qu'une autre partie pourrait faire l'objet d'un site à réaménager (SAR).

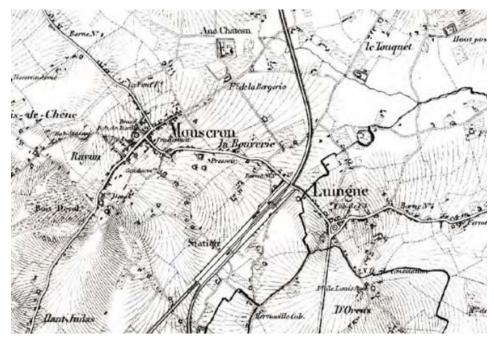
Remise en contexte historique

L'évolution du quartier de gare de Mouscron est intrinsèquement liée au développement de l'industrie textile. Fin des années 1830, l'Etat belge se lance dans des réflexions concernant la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer de Gand à Lille-Flandres.

C'est dans ce contexte qu'est inaugurée en 1842, la gare de Mouscron. La gare se situe entre deux centralités : Mouscron et Luingne. Elle constitue une véritable frontière qui interfère dans les déplacements quotidiens. Cette coupure sera atténuée avec le développement du tramway vicinal qui génèrera la construction de deux passages : sous le chemin de fer, par le Pont Sainte-Thérèse, et au-dessus, par le pont du Bornoville.

L'augmentation de la masse salariale contribue alors, au développement du quartier de la gare où naissent des commerces, des restaurants ou encore des cafés. La fin de la seconde guerre mondiale est synonyme de plein emploi dans la région de Mouscron où une majorité des habitants travaillent dans l'industrie textile.

Dans les années 70, les chocs pétroliers successifs sonnent le déclin de l'industrie textile dans la région. Les industries textiles fermant les unes après les autres, le quartier de la gare se vide petit à petit. Les différents commerces et restaurants ferment et laissent des bâtiments vides qui se dégraderont au fil du temps.



Carte Vandermaelen (1846 - 1854) illustrant les centralités de Mouscron et Luingne séparées par le chemin de fer. Les centralités sont reliées entre elles par une voirie.

Source : Géoportail de la Wallonie – Service Public de Wallonie

Pour aller plus loin :

 $\frac{\text{https://www.lavenir.net/regions/wallonie-picarde/2020/08/18/avantapres-gare-de-mouscron-un-sacre-quartier-2W4WXUQX2NCFBONZN55FKAL3YQ/http://mobilite.wallonie.be/files/eDocsMobilite/Outils/Plans%20de%20mobilit%C3%A9/PCM%20et%20PICM/mouscron/accessibilit%C3%A9%20gare/diagnostic-abords-de-gare.pdf}$

Le projet de réaménagement de la gare de Mouscron

Comme beaucoup de quartiers de gare en Europe du Nord, celui de Mouscron présentait une image peu qualitative, due à la conjugaison de plusieurs facteurs : manque de convivialité des publics, absence espaces fermeture des végétalisation, commerces, etc. Néanmoins, les quartiers de gare possèdent des atouts non négligeables : une localisation centrale et un potentiel multimodal. Ces forces permettent de développer des pôles multimodaux combinant les divers modes de déplacement : modes actifs, transports en commun et voitures partagées.

Le projet de réaménagement de la gare est géré par différents opérateurs. Au niveau communal, c'est le service mobilité/voirie qui gère le projet. En effet, le réaménagement est uniquement lié au sol, il n'y a pas de reconstruction ou de réhabilitation de bâti prévue. Néanmoins, si des projets privés de construction voient le jour, ceux-ci seront conditionnés par le guide communal d'urbanisme qui a prévu une carte des gabarits spécifiques au quartier de la gare.

Deux développements hors-sols sont prévus : la passerelle qui surplombera les voies de chemin de fer ainsi que la construction d'une nouvelle gare des bus.

Comme dans d'autres projets de réhabilitation de quartiers de gare, la carte des acteurs est complexe. La gare des bus est prise en charge par la Société régionale wallonne du Transport tandis que le parvis de la gare, les stationnements et la passerelle sont gérés par la Ville de Mouscron. Quant aux aménagements de voiries autour de la gare, ceux-ci sont à charge du Service Public de Wallonie.



Vue 3D de la façade et de l'aménagement du futur pôle multimodal mouscronnois.

Source : www.enmieux.be – Fonds FEDER – Service Public de Wallonie – Ville de Mouscron



Vue 3D des futurs aménagements de l'espace public situés à l'avant de la nouvelle gare. Source : www.enmieux.be – Fonds FEDER – Service Public de Wallonie – Ville de Mouscron

La création d'un pôle multimodal

Si les travaux de repérage et de renouvellement des impétrants ont débuté dès 2021, les travaux liés à la voirie, à la passerelle et à la nouvelle gare des bus n'ont débuté qu'en mars 2022. In fine, l'intégralité des travaux couvrant la gare des bus, la passerelle, les voiries, le parvis et les aménagements paysagers devraient être clôturés fin de l'année 2023, grâce au financement des fonds FEDER.

Les simulations 3D du parvis de la gare et des voiries avoisinantes montrent la mise en avant du principe STOP; en effet, la priorité est donnée aux piétons, vélos, transports en commun et en dernier lieu, à la voiture. De plus, la verdurisation du parvis de la gare, avec des terrasses surélevées et la présence de bancs en feront un point de rencontre, un lieu de convivialité. Ce projet a profité des atouts initiaux du quartier pour proposer un espace public de qualité avec une lisibilité paysagère et une cohérence d'ensemble.

Comme dans bon nombre de villes, le chemin de fer engendre des effets de coupure entre deux pôles. Pour contrer ces effets de coupure, une liaison piétonne sous forme de passerelle est en cours de construction. Celle-ci facilitera grandement la vie des piétons qui jusqu'à maintenant devait longer les voies de chemin de fer pour rejoindre un pont à une extrémité du tracé.

Pour faciliter les commodités des usagers, la gare des bus s'implantera juste à côté de la gare des trains. Cette proximité favorisera l'usage des transports en commun et permettra d'organiser plus aisément, des correspondances. La passerelle piétonne propose reconnexion des deux centralités reliant Mouscron et Luingne. Pour faciliter l'accès au PMR, la passerelle possèdera un ascenseur. Ces changements vont radicalement modifier paysage mouscronnois.



Vue 3D de la future passerelle de la gare de Mouscron.

Source: www.enmieux.be – Fonds FEDER – Service Public de Wallonie – Ville de Mouscron



Vue 3D de la future gare des bus du pôle multimodal mouscronnois.

Source : www.enmieux.be – Fonds FEDER – Service Public de Wallonie – Ville de Mouscron

La politique des grandes villes : dédensification du centre urbain

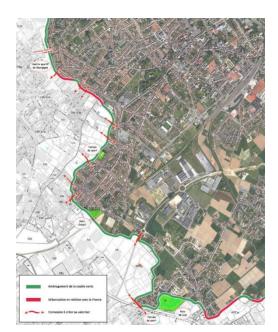
Avec sa densité de 1450 habitants par km², Mouscron est une des communes les plus densément peuplée du Hainaut. Cette densité, liée à une croissance de la population d'environ 12 % sur les vingt dernières années, implique une forte pression immobilière. A cette conjoncture, s'ajoutent des critères socio-économiques désavantageux. En effet, le revenu moyen par habitant est inférieur à la moyenne régionale, ce qui complique la gestion du parc immobilier de la ville.

Pour contrer ses problèmes conjoncturels, l'élaboration d'une perspective de développement urbain a été créée. Cette perspective repose sur le triptyque suivant : contexte, stratégie et opérationnalisation. La Ville de Mouscron a quant à elle cinq ambitions locales :

- Œuvrer à la sécurité des habitants et requalifier certains axes structurants de pénétration vers les centres urbains;
- Agir pour une meilleure qualité de vie (santé, jeunesse, sport, logement, enseignement);
- Offrir aux citoyens un cadre de vie agréable, convivial, attractif et durable;
- Favoriser la participation citoyenne et soutenir la vie associative, festive et culturelle;
- Offrir aux habitants un service public efficace et de qualité et veiller au bien-être du personnel communal.

La ville a défini parallèlement à ses ambitions locales, quatorze objectifs transversaux et s'appuie sur les dix-huit objectifs de développement durable permettant de renforcer et viabiliser sa démarche de développement urbain. En pratique, trois quartiers ont été jugés comme prioritaires : le quartier frontalier avec la France, l'hypercentre et le quartier frontalier avec la Flandre.

Dans ce dossier, nous nous concentrons sur le réaménagement du quartier du Mont-à-Leux se situant au sein du quartier frontalier avec la France. Quatre orientations y ont été déterminées : le travail concernant les espaces verts faisant la jonction entre les quartiers transfrontaliers, le développement de poches de stationnement privé et public, une ouverture de l'entrée de ville permettant d'avoir un réel effet de « porte » ainsi qu'un travail des espaces publics au travers de l'aménagement de places et l'embellissement des façades.





Le schéma directeur de la Ville illustre les quatre lignes directrices de ce travail de réaménagement du bâti, des espaces publics ainsi que des espaces verts.

Source : Ville de Mouscron

Pour aller plus loin :

 $https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/index.php/site/politiquedelaville \\ https://www.uvcw.be/focus/ville/art-2326$

Le projet du Mont-à-Leux : un continuum de tissus urbains transfrontaliers

territoire mouscronnois est intimement lié aux tissus urbains français et flamand. Dans le cas du Mont-à-Leux, micro-quartier du l'ensemble du réseau viaire et des constructions est imbriqué avec le territoire français. Ce quartier, comme d'autres dans la ville. particulièrement dense. Sur base de ce constat, la Ville et ses services techniques ont réfléchi aux moyens d'aérer ce quartier en le désurbanisant. Marc Meuwis. Conseiller Aménagement du Territoire et en Urbanisme (CATU) de Mouscron nous a explicité les moyens mis en œuvre par la Ville pour contribuer à désengorger ce quartier: « La Ville a commencé et continue à racheter des habitations dans ce quartier pour aérer les espaces, pour faire de nouveaux espaces verts. L'objectif est de réaliser aménagements urbains qualitatifs. Il y a également une réflexion concernant les aménagements spécifiques comme c'est le cas pour les voiries avec une volonté de mise en œuvre de voiries résidentielles avec un caractère vert. Il en est de même pour les aménagements des places et des placettes avec иn besoin de déminéraliser et de reverduriser». L'objectif est de proposer des aménagements urbains verdurisés et qualitatifs qui passeront par une réduction de la place octroyée à la voiture. Comme dans beaucoup de villes en Wallonie, Mouscron n'échappe pas à règle, l'automobile prédominante. Néanmoins, il faut oser prendre des décisions. Les piétonniers sont un bon exemple, si à leur annonce, on remarque une levée de boucliers des commerçants et des habitants, ceux-ci abandonnent leurs préjugés, une fois les aménagements terminés et appréciés par les usagers des modes actifs.





Zones de parking non prévue à cet effet au sein du quartier du Mont-à-Leux. Source : Ville de Mouscron

Une participation citoyenne pour mieux appréhender l'utilisation des espaces disponibles

Si depuis quelques années la Ville est dans une démarche de rachat des bâtiments, elle est maintenant dans une démarche réflexive de l'utilisation des espaces disponibles. Ces considérations ont été, dernièrement, réaffirmées par le Collège communal qui a exprimé sa volonté de débuter une concertation citoyenne pour que les citoyens puissent participer au réaménagement de leur quartier. Bien entendu, tout ne sera pas possible. La Ville a une ligne de conduite concernant son développement urbain permettant une cohérence d'ensemble sur son territoire. Au stade actuel, plusieurs bâtiments ont déjà été démolis. On sait que si ces espaces minéralisés sont laissés tels quels, ils seront réappropriés comme parkings sauvages, surtout s'il s'agit de zones proches des voiries principales. Pour éviter cela, on observe une démarche proactive de la part du Collège Communal et du Service de l'urbanisme concernant l'usage des espaces.

En effet, une zone non déterminée aura davantage de chance de devenir une zone de parking. Pour éviter que des projets futurs soient bloqués pour des raisons de stationnement, la Ville détermine une affectation des zones disponibles.

Lors de notre entrevue, Marc Meuwis nous explicitait que l'objectif pour ce quartier : « est de le dédensifier même si le principe régional des centralités tend à prôner l'opposé. En effet, dans certains quartiers très denses, il faut retrouver des espaces verts, des lieux de rencontre et de convivialité tout en gardant l'objectif de densification. Il faut rapporter une certaine qualité de vie aux habitants. » Pour ce faire, la Ville s'est inspirée d'exemples intéressants comme les aménagements des « rues jardins » à Anvers οù des aménagements temporaires et définitifs permettant aux riverains de s'approprier les lieux et d'utiliser les espaces verts en tant que jardins ou micros potagers collectifs.





Photos des « rues-jardins » à Anvers connues sous le nom de Lange Ridderstraat *Source : Ville de Mouscron*

La requalification de biens : l'ancienne usine Sanidyn – Castert

Sous l'impulsion de Madame Aubert, Bourgmestre en charge de l'urbanisme, la Ville de Mouscron a porté plusieurs projets de reconstruction de la ville sur la ville. Un exemple probant en termes de requalification d'industrie est le projet de l'ancienne usine Sanidyn – Castert. L'usine s'était spécialisée dans le tissage de bandages et de bandes de gaz à destination du milieu médical. Après sa faillite en 2010, ses 6.000 m² ont été laissés à l'abandon. Récemment, deux promoteurs se sont saisis du site pour le requalifier en 44 lofts de types industriels. Ce projet est un exemple concret de reconversion d'un bâtiment de grande envergure et de conservation du patrimoine. Le projet se trouve à moins de 500 mètres de la Grand'Place, celui-ci participe aux réaménagements du centre.

Marc Meuwis nous explique l'avantage de la structure industrielle et pourquoi c'était une réelle opportunité: « L'avantage du bâtiment était qu'il soit excavé. Il y avait une structure au sous-sol d'une grande qualité dans laquelle 200 garages ont été aménagés. Cet avantage peut sembler minime mais cela a permis de ne pas avoir recours à la démolitionreconstruction et de mettre en avant la qualité patrimoniale du bâtiment. Il s'agit d'une modification de destination où les gabarits sont maintenus, les sheds en structures métalliques ont été conservés et recouverts de matériaux de toiture performants. Les lofts ont été isolés les uns des autres grâce à des structures en préfabriqués. C'est un bel exemple de reconversion et de densification ».

Il est vrai que les projets de reconstruction de la ville sur la ville sont généralement des projets de démolition-reconstruction ou encore de verticalisation répondant plus aux principes de centralité et de densification de centre urbain. « Bien entendu, ce sont des projets qualitatifs mais ceux-ci ne se trouvent pas dans une optique de préservation du patrimoine historique industriel de la ville » (Meuwis, 2022). Ce projet montre les potentialités reconversion de zones industrielles non polluantes. La Wallonie regorge de sites de ce type qui seraient une opportunité de requalification des biens tout en contribuant à une densification des centralités urbaines.









Photos aériennes de l'usine Sanidyn – Castert

Simulations 3D des futurs lofts

Sources: ATKARCHITECTURES - Ville de Mouscron

Maison de l'urbanisme du Hainaut

Décembre 2022 - n°30

Les bâtiments publics et d'intérêts publics mouscronnois

Dans cette dernière partie, nous allons vous présenter quelques bâtiments existants ou en construction à Mouscron. bâtiment possède Chaque des propres. caractéristiques Tous les bâtiments qui sont et qui vont sortir de terre sont des bâtiments publics où la recherche d'esthétisme et la qualité ont été mises en avant. Ces bâtiments ont fait l'objet de concours dont il résulte une qualité architecturale grande paysagère. Ces bâtiments publics et d'intérêts publics touchent à différents domaines: culturel, social, administratif ou encore de loisirs.

Le Musée de Folklore, vie Frontalière

Le nouveau musée a ouvert ses portes en septembre 2019. D'une grande qualité architecturale, urbanistique ou encore artistique, le bâtiment a reçu de multiples prix : prix triennal Lanchelevici, Mies van der Rohe Award, prix de la Reconstruction sur la ville et le prix de la Maîtrise d'Ouvrage Publique 2020 dans la catégorie « Equipement public ». Le musée de Folklore propose des expositions permanentes et temporaires mais également des spectacles, des colloques et des conférences! Les informations sont disponibles sur le site Internet du Musée de Folklore.

L'Hôtel de Police

Le futur hôtel de police s'implantera dans le centre-ville facilitant l'accès aux citoyens. La façade principale du bâtiment sera désaxée par rapport à la voirie pour permettre d'avoir un parvis relativement important qui se nommera le « Parvis des Droits Humains ». Une nouvelle voirie sera créée « Rue Rosa Parks ». Il y a une volonté de trouver des symboliques croisant la présence des forces de l'ordre, les droits humains et la lutte contre la ségrégation. Au niveau urbanistique, on observera une ouverture visuelle sur l'avenue du Château, axe pénétrant à Mouscron, le tout s'imbriquant dans un continuum des espaces publics urbains.









Photos du Musée de Folklore, vie transfrontalière Source : Ville de Mouscron

Simulations 3D du futur Hôtel de Police

Source: B2ai – Human Centered Architecture

Le nouveau centre administratif mouscronnois

Le centre administratif a été inauguré en 2016, celui-ci a un cachet architectural perceptible dès le premier coup d'œil: il s'agit d'un bâtiment oval s'articulant autour d'un atrium de près de 225 m². Extérieurement, le revêtement est composé de grandes fenêtres et d'éléments métalliques. Le choix des matériaux du bâtiment s'est inscrit dans les réflexions prônant la lisibilité des espaces urbains. La volonté est de mixer la modernité au patrimoine bâti existant.

Central Park

Comme son nom l'indique, le lieu se veut être aussi verdoyant et accueillant que le célèbre parc de New-York City. Néanmoins, le Central Park mouscronnois n'est pas qu'un poumon vert, il s'agit d'une fusion entre l'ancien parc de la ville et l'espace polyvalent. Avec plus de 11 hectares de verdure, il s'agit d'un véritable lieu de rencontre et de convivialité au cœur de la ville. Le lieu est ouvert en permanence aux visiteurs recherchant un point calme à deux pas du centre-ville mouscronnois.

Le futur CPAS mouscronnois

Le site du CPAS se trouve dans une zone de services publics et d'équipements communautaires. Le bâtiment actuel ne répondant plus aux besoins, celui-ci sera démoli pour laisser place à un nouveau centre administratif. Pour une meilleure intégration dans le tissu urbain, le futur bâtiment répondra à des besoins urbanistiques spécifiques: une compaction et un affinement des volumes permettant la création d'espaces publics et l'ouverture de perspectives paysagères.







Photo du nouveau centre administratif mouscronnois Source : Ville de Mouscron



Photos du Central Park mouscronnois Source : Ville de Mouscron

FOCUS SUR...

Les arènes des inondations

A la suite des inondations de juillet 2021, le SPW Territoire a sollicité les huit Maisons de l'urbanisme wallonnes pour réaliser des travaux portant sur le futur de l'aménagement du territoire. La Maison de l'urbanisme du Hainaut a débuté son processus réflexif en novembre dernier avec la CCATM de Seneffe.

Lors de cette première séance des arènes des inondations, nous avons, dans un premier temps, abordé les notions de base liées à la problématique des inondations. Dans un second temps, une animation a été proposée aux membres de la CCATM. Sur base de la fresque de la Ville créée par Sylvain Grisot et de celle des inondations, créé par la CPDT, la Maison de l'urbanisme du Hainaut a décliné les deux *serious game* pour coller à la réalité wallonne. Il a été demandé aux participants de réfléchir collectivement et de proposer une fresque des inondations représentant, selon eux, les relations de causes à effets.



Dans le cadre du plan d'action wallon portant sur les Droits de l'Enfant (PADE), la Maison de l'urbanisme du Hainaut a sollicité des Conseils Communaux des Jeunes (CCJ): Mons, Soignies et Braine-le-Comte pour débattre des enjeux liés à l'aménagement du territoire wallon.

Les premiers ateliers ont eu lieu avec le CCJ de Mons qui s'est montré réceptif et participatif. Pour amener les membres du CCJ à réfléchir, plusieurs outils d'animation ont été utilisés : cartographie participative, mise en situation, débats, etc. L'objectif de ces séances est de sensibiliser les jeunes aux thématiques inhérentes à l'aménagement du territoire : artificialisation des sols, étalement urbain, calamités naturelles telles que les sécheresses et les inondations mais aussi de récolter leur avis sur l'avenir du territoire et de son occupation.

Le SPW-Digit a filmé une partie des débats. Les images, associées à celles d'autres Maisons de l'urbanisme, serviront à produire une capsule de sensibilisation à cette problématique, pour les jeunes wallons.

Cette lettre vous est aussi ouverte. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos informations à diffuser ou de vos suggestions de sujets à développer, via notre mail : info@muhainaut.be





Maison de l'urbanisme du Hainaut

Espace Environnement rue de Montigny 29 6000 Charleroi

Tél.: 071/300.300

E-Mail: info@muhainaut.be

https://www.muhainaut.be/



